

AFFAIRE N° 7. - Ratification de l'adjudication du 27 Septembre 1966 approuvée le 5 Octobre 1966 pour travaux d'aménagement du chemin Lorry à Saint-Denis au lieu dit " Sainte-Clothilde". Voirie

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir ratifier l'adjudication du 27 Septembre 1966 approuvée le 5 Octobre 1966 pour travaux d'aménagement du chemin Lorry à Saint-Denis au lieu dit " Sainte-Clothilde".

A été déclarée adjudicataire, la Société Bourbonnaise de Travaux Publics et de Construction (SBTPC) qui a accepté d'exécuter les travaux en cause pour la somme de 15 459.000 francs.

La dépense est prévue au chapitre 901 article 2313-01 du budget supplémentaire de 1966.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
A. Denis le 8 Décembre 1966  
P. le Préfet  
Le Secrétaire Général  
signé: J. Chuchant

2°) Ratification de l'adjudication du 26 Septembre 1966 approuvée le 29 Septembre 1966 pour travaux de réparation des dégâts causés par le cyclone "Denise" du 8 Janvier 1966

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir ratifier l'adjudication du 26 Septembre 1966 approuvée le 29 Septembre 1966 pour travaux de réparation des dégâts causés par le cyclone "Denise" du 8 Janvier 1966.

Ont été déclarés adjudicataires, les Etablissements EIFFEL qui ont accepté d'exécuter les travaux en cause pour la somme de 20 664 219 francs.

La dépense est prévue au chapitre 902 article 2313-09 du budget supplémentaire de 1966./.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
Saul-Beris le 6 Décembre 1966  
P. le Préfet  
Le Secrétaire Général  
Signé: J. Cluchard